

Master 2 Professionnel URBANISME ET AMENAGEMENT

Parcours TRANSITION DES METROPOLES ET COOPÉRATION EN MÉDITERRANÉE EN APPRENTISSAGE

Ce parcours « en apprentissage » est destiné à former les urbanistes aux nouveaux enjeux de la Méditerranée :

- Une croissance démographique et urbaine qui place de plus en plus la ville et les métropoles au cœur des problématiques économiques, sociales, culturelles et politiques de cette région ;
- Un développement de projets urbains d'envergure (opérations d'aménagement, villes nouvelles, stations touristiques, développement des transports en commun et des mobilités douces, gestion des déchets, prise en compte de l'accessibilité, etc.) qui nécessite de renforcer les compétences des professionnels de la planification, de la gestion et de la fabrique de la ville ;
- Des dégradations environnementales et des risques naturels/industriels qui confrontent les populations à des dangers de plus en plus prégnants et à la nécessité de définir des politiques de protection communes.

Objectifs de la formation

Centré sur une pédagogie novatrice, le master cherche à :

- S'inscrire dans le développement progressif d'un cursus de formation des urbanistes commun à l'échelle des pays méditerranéens qui permettra de faire face aux défis de l'urbanisation ;
- Centrer la formation sur une pédagogie interactive et appliquée par l'intermédiaire d'ateliers sur le terrain dans l'ensemble des pays concernés (LIBAN, MAROC, TUNISIE) afin de faciliter l'appropriation des savoir-faire ;
- Favoriser la co-construction de micro-projets avec les acteurs locaux, ainsi que leur mise en œuvre et leur suivi dans le cadre des ateliers, afin de donner une dimension pratique et opérationnelle à la formation ;
- Permettre les approches comparées des méthodes et des contextes pour enrichir les savoir-faire et les compétences des professionnels de la ville et du développement territorial ;
- Appréhender la question des risques technologiques, environnementaux et politiques pour faire face aux défis et enjeux de l'urbanisation sur le pourtour méditerranéen.

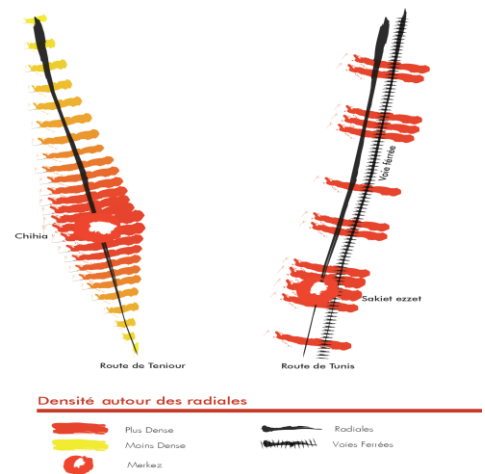
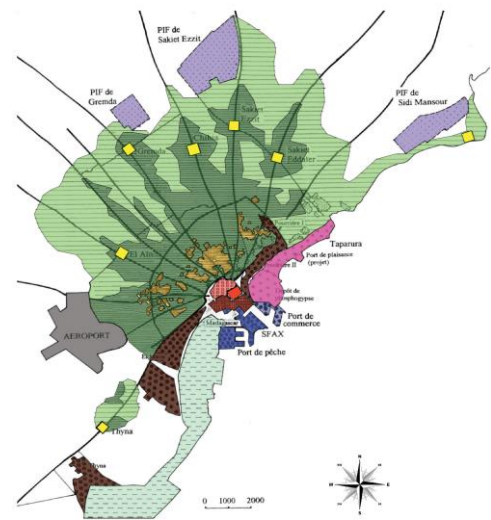


Compétences et débouchés

Le parcours « *Transition des métropoles et coopération en Méditerranée* » est une formation professionnalisante. De ce fait, les étudiants peuvent prétendre à la qualification de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) et exercer la profession d'urbaniste aussi bien en France qu'à l'étranger dans les champs de l'analyse, de la prospective et de la gestion territoriale. Les diplômés se placent dans les collectivités territoriales (services d'urbanisme et directions des relations internationales), les agences d'urbanisme et d'architecture publiques ou privées, les sociétés de conseil et d'expertise internationale, les ONG, les organismes internationaux (Union européenne, Agences onusiennes, Banques de développement, AFD, etc.).

Exemples de postes occupés

- Animateur de réseaux de villes ;
- Chef de projet en programmation urbaine ;
- Chef de projet dans les programmes d'aide au développement
- Urbaniste et aménageur de bureaux d'étude développant leurs activités sur le pourtour méditerranéen ;
- Consultant / expert auprès des opérateurs internationaux du développement ;
- Responsable de services de relations internationales au sein des collectivités locales françaises (notamment celles qui ont développé des jumelages avec des CL de la Méditerranée) ;
- Responsable de service au sein de collectivités locales ou d'administrations du pourtour méditerranéen ;
- Chargé(e) d'étude/mission pour le compte d'acteurs publics, privés ou associatifs œuvrant dans le domaine du développement, de l'urbanisme et de l'aménagement.



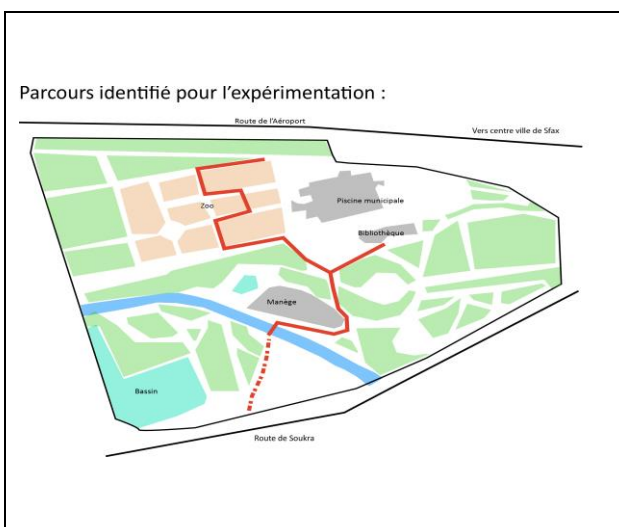
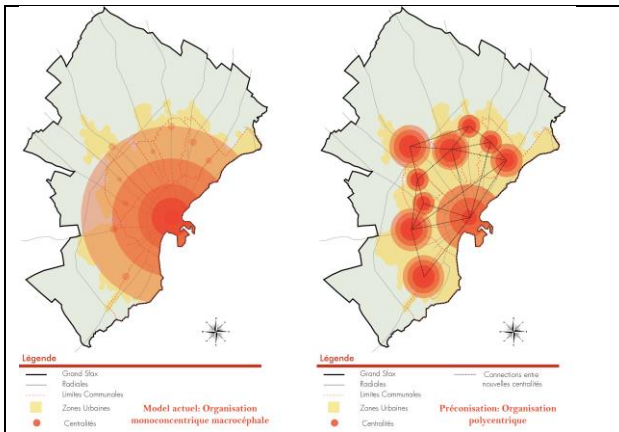
Modalités d'accès et inscriptions

Les candidats doivent avoir validé 240 crédits, dont 60 crédits délivrés par des parcours de masters ou formations de types équivalents.

L'admissibilité est prononcée sur la base d'un dossier montrant l'adéquation du profil et du projet du candidat avec les enseignements dispensés et les attendus de l'équipe pédagogique. L'admission au parcours est prononcée à la suite d'un entretien oral. 15 places sont attribuées aux étudiants issus de la première année du Master, ainsi qu'aux étudiants directement recrutés en Master 2. Pour pouvoir bénéficier de ce parcours **en apprentissage**, les candidats doivent postuler dans les structures partenaires de la formation ou démarcher auprès d'employeurs potentiels, pour trouver un poste qui donnera lieu à un contrat de travail d'un an.

Universités partenaires

- **LIBAN** : Académie des Beaux-Arts, Institut d'urbanisme de l'ALBA, Beyrouth
- **MAROC** : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, INAU, Rabat
- **TUNISIE** : Département de géographie et laboratoire SYFACTE, Université de Sfax



Contenu de la formation

La formation s'organise sous la forme d'une alternance, entre la vie en entreprise (au travers d'un contrat de travail) et le lieu de formation qu'est l'IUAR. 11 sessions de formation ont lieu durant l'année : 9 sessions ont une durée d'une semaine / 2 sessions ont une durée de 10 jours.

Les enseignements programmés se répartissent entre **enseignements théoriques, pratiques et ateliers sur le terrain, au Liban, en Tunisie ou au Maroc**. Ils sont assurés par l'équipe pédagogique de l'IUAR, mais aussi des professionnels expérimentés dans la pratique de l'urbanisme à l'international.

Les ateliers internationaux, qui se déroulent avec les étudiants des universités partenaires, s'inscrivent dans le cadre d'une commande effectuée par une collectivité locale, une administration centrale ou une structure associative. Ils donnent lieu à la co-construction de micro-projets avec les acteurs locaux, puis, à la recherche de leur mise en œuvre. Des bailleurs de fonds sont actuellement partenaires de la formation pour permettre le financement de ce dispositif d'enseignement pratique, à visée opérationnelle.

ANNEE	Crédits ECTS	Heures CM	Heures TD	Heures Etudiants
Comprendre les transitions urbaines et territoriales	4			36
Croissance des villes et métropolisation en Méditerranée		18		18
Développement des territoires et tourisme des littoraux et des arrière-pays		18		18
Planifier, gérer et produire la ville et les territoires	8			74
La métropole en projet		12		12
Projet de paysage		8		8
Anticipation et gestion des crises et des risques urbains		18		18
Pauvreté, inégalités et accompagnement social de l'exclusion		18		18
Usages et politiques de l'eau et de l'assainissement		18		18
Habiter et se déplacer dans la ville et les territoires	4			36
« Habiter » et politique du logement		18		18
« Mobilités » et politiques du transport		18		18
Penser « autrement » la ville aujourd'hui et demain	8			54
Penser la ville « nature »		18		18
Penser la ville « accessible »		18		18
Penser la ville « citoyenne »		18		18
Outils et méthodes	14			96
S'initier à la recherche			24	24
Dessiner et concevoir			24	24
Se préparer au travail de terrain			24	24
Etre accompagné dans sa première expérience professionnelle – suivi tutoré			24	24
Ateliers internationaux d'urbanisme en coopération	16			105
Ateliers de terrain (Liban, Maroc, Tunisie, France)				105
Mémoire	6			
TOTAL	60			401

Responsable parcours : Emmanuel Matteudi : emmanuel.matteudi@univ-amu.fr,

Scolarité : Sophie Barbotin, s.barbotin@univ-amu.fr